



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, le 07 avril 2023

Hausse de la CVEC et inflation : Le coût de la rentrée étudiante s'alourdit

En 2018, la FAGE obtenait la suppression du RSSE (Régime de Sécurité Sociale Étudiant), allégeant toute la communauté étudiante d'une charge de 217€ à payer en début d'année universitaire. La suppression de cette charge s'est accompagnée de la mise en place de la CVEC qui a également remplacée d'autres frais universitaires. Cette contribution, fixée initialement à 90€, a permis d'améliorer les services étudiants à travers le développement de la santé, du sport, de la culture ou encore de l'accompagnement social.

En 2023, du fait de son indexation sur l'inflation, le montant de la CVEC atteindra les 100€ à la prochaine rentrée universitaire, un montant symbolique. En hausse de 5,2% par rapport à cette année, la CVEC pèse de plus en plus lourd dans le coût de la rentrée étudiante qui atteignait en 2022 un total de 2 527€ pour les étudiants et étudiantes en dehors du système de bourses. Alors que la FAGE ne cesse d'alerter sur la précarité grandissante de la population étudiante, une telle hausse ne peut ainsi être tolérée.

Le 29 mars, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, annonçait les premières étapes de la réforme des bourses proposée par le gouvernement pour 2023. Depuis plusieurs années, la FAGE ne cesse d'alerter sur l'urgence d'une réforme des bourses ambitieuse qui puisse mettre fin à la précarité étudiante pour de bon. Les prochaines annonces sur la réforme des bourses se verront décisives et il est impératif que l'ensemble de la communauté étudiante bénéficie d'une solidarité nationale leur permettant de s'émanciper par l'enseignement supérieur.

La CVEC peut être un véritable outil et levier de promotion de la vie étudiante pour nos établissements. Il est cependant nécessaire qu'un travail conséquent soit réalisé quant à la transparence auprès des étudiants et étudiantes des dépenses effectuées et au cadrage national de son utilisation. De plus, il n'est pas acceptable que cette charge financière poursuive sa hausse constante, indépendamment de l'évolution des ressources étudiantes et de la réalité de leur situation.

Contact presse

Felix Sosso

Porte-parole de la FAGE

06 75 33 79 30

felix.sosso@fage.org